



Association pour le contrôle de la qualité et le
dépistage de contrefaçons pharmaceutiques

Fribourg, le 26 avril 2023

Rapport du président

Madame, Monsieur, chers membres,

j'ai le plaisir de vous donner connaissance du rapport annuel 2022

Excusés

Quelques personnes se sont excusées, dont MM Zwick, Scholten Roth et Aebischer.

Dans ma lettre d'accompagnement de la convocation et au cours de l'assemblée générale de 2022, je concluais en disant que nous préparions l'avenir. Eh bien oui, 2022 a été presque entièrement consacré à la réflexion et à la mise en place de jalons devant indiquer le chemin de la réorientation de Pharmelp suite à la pandémie et des changements qu'elle nous a imposée.

Les contacts et les rencontres habituelles ont repris l'année dernière. Le comité s'est notamment réuni à plusieurs reprises, en présentiel et en distanciel pour les contacts entre membres et avec nos relations à l'étranger.

Les difficultés engendrées par les événements de ces deux dernières années nous ont incités à revoir notre aide, tant dans son but et que dans sa forme. Aurions-nous été trop ambitieux en voulant aider le monde entier ? La réponse fut donnée par la pandémie qui a engendré la diminution ou l'impossibilité de suivre certains de nos projets. Du matériel a été fourni à ceux qui en ont demandé, mais aucune nouvelle machine n'a pu être installée.

Nous avons alors, après mûres réflexions, décidé de concentrer nos efforts sur un ou deux pays uniquement, et au Sénégal en priorité. Nous soutiendrons aussi les efforts de Pharmaciens sans Frontière suisse à Madagascar. Il est prévu, cette année encore, de mettre en place une aide à trois niveaux avec l'Université de Dakar et le laboratoire national.

Une formation de base et une sensibilisation au contrôle de qualité des médicaments par un cours sur une plateforme e-learning, une formation spécialisée en analyse et un volet plus pointu sur des thèmes choisis. Ces deux derniers niveaux se feront sous forme de cours et séminaires en présentiel, sur place ou en Suisse. Pour cela, le comité va s'enrichir d'une nouvelle personne, spécialisée dans ces domaines et en e-learning.

D'ici la fin de l'année nous serons également à même de fournir une nouvelle machine à ces laboratoires. Les essais finaux de robustesse, fiabilité et autres sont en voie d'aboutir.

Le but de l'Association sera légèrement remanié. La notion de dépistage de contrefaçons sera remplacée par une notion plus positive de « Association pour le contrôle de la qualité des médicaments ». Le site web et notre communication seront alors modifiés et adaptés dans ce sens.

La situation financière est bonne, comme vous le constaterez tout à l'heure. Heureusement, nous avons pu compter sur la générosité de 120 de nos 145 membres qui ont cotisé ou fait des dons pour une valeur de 9'700.- CHF, ce qui représente un peu plus de CHF 80.-/membre. Les cotisations pour 2023 sont déjà prometteuses et atteignent à ce jour plus de 7'700 CHF. La fortune est, un peu plus de 65'000 CHF, ce qui nous permettra d'engager rapidement des actions concrètes dans la formation et le soutien matériel. Un grand merci à tous nos membres pour leur généreux soutien.

Prof. Claude Rohrbasser
Président de Pharmelp

